

COMMUNE DE GAUSSON

Date de convocation : 06/07/26
Date d'affichage : 06/07/26
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 14

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 022-212200604-20260710-EOLIENLAMOTTE-DE

L'an deux mil vingt six, le 10 Juillet, à 20 H 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Julien KEROMEST, Maire.

Etaient présents : Julien KEROMEST, Maire,
Hélène DUPONT, Pierre TANGUY, Caroline GROSSET, Adjoints,
Marie-Thérèse PLANCKEEL, Marylène LE GUELVOUT,
Pierrick BEUREL, Caroline HOCHET, Goulwen LE HELLOCO, Jean-Yves LE PLENIER,

Absents excusés : Cécile JEUNESSE donne pouvoir à Hélène DUPONT
Maxime PRAT donne pouvoir à Marylène LE GUELVOUT
Clément ELOY donne pouvoir à Caroline HOCHET
Anne-Marie ROINIER donne pouvoir à Pierre TANGUY
Valentin BANNIER

Secrétaire : Caroline GROSSET

OBJET : Autorisation environnementale Parc éolien ENERGIE des Corcées La Motte

Dans le cadre de la consultation du public pour le dossier visé en objet

Après affichage de l'avis de consultation du public

Après en avoir délibéré.

Le Conseil Municipal :

Donne un avis favorable au projet présenté par la Société d'Exploitation du Parc Eolien ENERGIE des CORCÉES pour être autorisée à implanter et exploiter un parc éolien, composé de 4 aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de LA MOTTE

Fait les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme



M. Julien KEROMEST, Maire